

Avenant N°4
Instructions de Course
CHAMPIONNAT DE FRANCE DE VOILE MINIMES

Les articles ci-dessous sont modifiés et signalé en rouge

7. PAVILLONS DE CLASSE

- 7.2 Optimist : Les bateaux ne sont pas tenus d'arborer les lettres de nationalité dans la voile. Ceci modifie l'annexe G des RCV.
Les Optimists Filles seront tenues d'arborer une flamme d'identification. Elle devra être fixée en haut de la livarde.
Elle sera distribuée lors de l'émargement du dimanche 07 Juillet 2024.
Les Open Skiff et Techno 293 Filles seront tenues d'arborer une flamme d'identification. Elle devra être fixée sur la latte du haut .
Elle sera distribuée lors de l'émargement du lundi 08 Juillet 2024.

Directeur de Course

Bournot Eric

Affiché le 07 Juillet 2024 à 19H40

Délégué Fédéral

Dufournier Eric